

A usage officiel

C/INF/M(2000)23



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

16-Jan-2001

Français - Or. Anglais

**CONSEIL
COMITE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC ET DE LA COMMUNICATION**

**C/INF/M(2000)23
A usage officiel**

COMPTE RENDU DE LA 105ème SESSION

tenue à Paris le 13 novembre 2000

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Marnie Phillips, Bureau du Directeur
(tél. 01 45 24 78 24)

**JT00101461
Ta. 6450 - 11.12.2000 - 19.12.2000**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

COMITE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC ET DE LA COMMUNICATION

105ème session - 13 novembre 2000

LISTE DES PARTICIPANTS

Président : *Son Excellence M. Alessandro VATTANI*
Ambassadeur

Allemagne	M. Kreuzberger
Australie	M. Hinton
Autriche	M. Pesendorfer
Belgique	Mme Petit
Canada	Mme Hurtubise / Mme Miller
Corée	M. Park
Danemark	M. Hedegaard
Finlande	M. Tapio
France	M. Lopinot
Grèce	M. Andreou
Hongrie	Mme Janszky
Irlande	Mme Manahan Leslie
Italie	Mme Accili-Sabbatini
Japon	Mme Shikata
Mexique	M. Lozano / M. Villaruel
Norvège	M. Valdresbraaten
Pays-Bas	M. van Dedem
Pologne	M. Wejtko
Portugal	M. Nascimento
Royaume Uni	M. Cleary
Slovaque (Rép.)	M. Bella
Suède	M. Lunderquist
Suisse	M. Burgi
Turquie	M. Köprülü

Secrétariat

PAC	M. Brooks
PAC	M. West
PAC	M. Bray
PAC	M. Maubourguet
PAC	Mme Habib
PAC	M. Green
PAC	M. Paradis
PAC	Mme Phillips
PAC	Mme Burghraeve

COMITE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC ET DE LA COMMUNICATION

COMPTE RENDU DE LA 105^{ÈME} SESSION

tenue à Paris le 13 novembre 2000

1. Adoption du projet d'ordre du jour - [C/INF/A(2000)21]

Le projet d'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du compte rendu - [C/INF/M(2000)20]

Le compte rendu succinct de la 104^{ème} session est approuvé.

3. Programme de travail et budget pour 2001 [C/INF(2000)22]

Le Directeur de PAC présente le Programme de travail et budget 2001 pour sa Direction sur la base de la note d'information [C/INF(2000)22] distribuée aux délégations avant la réunion, qui lui a aussi servi pour son exposé au Comité du budget.

Depuis la création de PAC en 1996, la Direction a engagé des réformes visant à augmenter son professionnalisme et à rationaliser ses ressources. Le Programme de travail et budget 2001 s'emploie à consolider ces réformes en s'appuyant sur les réussites. En ce qui concerne les médias, des relations plus professionnelles et transparentes avec les journalistes devraient déboucher sur une couverture meilleure et en temps opportun des travaux de l'Organisation. En matière de relations avec le public, le but est d'aider l'Organisation à s'ouvrir à la société civile de manière pragmatique, en respectant toujours la nécessité d'un dialogue confidentiel entre autorités gouvernementales. Dans le domaine des publications, l'objectif principal est d'élargir l'audience en adaptant les produits aux exigences du monde en ligne. La présentation de SourceOECD sous le point 4 de l'ordre du jour informera les délégations sur les étapes que PAC a déjà franchies en direction de cet objectif.

En outre, des dispositions sont prises pour réaffecter une petite partie des ressources à l'intérieur de la Direction, afin de répondre à la demande du Secrétaire général que les activités horizontales, toujours plus nombreuses dans l'Organisation, transmettent des messages plus clairs. Nous devons faire preuve de plus de cohérence dans leur présentation à l'extérieur. Une petite Unité de gestion des connaissances a été instituée pour travailler en partenariat avec d'autres Directions.

La sous-traitance des activités de logistique (distribution, facturation, établissement de rapports sur les publications, etc.) votée par le Conseil en 1998 et 1999 s'est révélée plus difficile à gérer qu'on ne l'avait prévu initialement. Après une période hérissée de problèmes se traduisant par une baisse d'efficacité dans les livraisons et des plaintes de la clientèle, le nouveau système d'exécution fonctionne désormais au même niveau de qualité que l'ancien système interne. On s'attend que d'ici la fin du premier semestre de 2001 les

gains d'efficacité et la réduction des coûts attendue du nouveau système, plus professionnel, commencent à se faire sentir. D'ici là, une note d'information sur l'état actuel et l'évolution de ce projet sera distribuée prochainement aux délégations.

Dans le cadre de l'exercice de hiérarchisation des priorités et d'affectation des ressources, le Secrétaire général n'a retenu qu'une seule des possibilités proposées par la Direction, celle qui consiste à supprimer la partie du Programme de publications en langues tierces (TLP) qui est financée directement, pour permettre une réaffectation des ressources dans l'ensemble de l'Organisation, conformément aux priorités établies par les pays Membres. Indéniablement, toutefois, ce programme en langues tierces est à même d'améliorer la visibilité de l'Organisation dans ses divers pays Membres. Le Directeur propose donc de poursuivre cette activité sur une base d'auto-financement, proposition qu'il a déjà présentée au Comité du budget. En résumé, cette réforme impliquerait la création d'un fonds de roulement permettant de financer les publications en langues tierces à partir des recettes réalisées par le programme durant l'année précédente. Le Directeur a suggéré au Comité du budget que cette réforme soit appliquée en 2001 et réexaminée après une période de douze mois.

Enfin, le Directeur décrit les limites imposées au management de la Direction par un cycle annuel de programme de travail et budget, notamment par rapport aux initiatives de réforme. Plusieurs changements à introduire dans la Direction exigent une planification et une mise en oeuvre étalée sur plusieurs années. Il s'agit notamment d'améliorer l'accessibilité des informations de l'OCDE ainsi que leur distribution aux gouvernements, aux responsables de l'élaboration des politiques et à leurs partenaires sociaux, de rendre les publications de l'OCDE plus lisibles, de réformer les dispositions budgétaires existantes en ce qui concerne les publications, et de renforcer la couverture médias.

Avant d'ouvrir le débat sur l'exposé du Directeur, le Président demande à l'Ambassadeur du Canada, Présidente du Comité du budget, ses commentaires sur la proposition de réforme du Programme de publications en langues tierces. L'Ambassadeur répond que cette initiative a été accueillie avec intérêt au Comité du budget. C'est une initiative novatrice en réponse aux réductions proposées dans le cadre du système de hiérarchisation des priorités et d'affectation des ressources, et elle mérite qu'on s'y attarde. Si les pays Membres les plus concernés par cette proposition pouvaient se mettre d'accord sur les modalités de son application, l'Ambassadeur pense que le Comité du budget accepterait la proposition. Elle fait remarquer que le Comité du budget a approuvé la majeure partie du Programme de travail et budget de PAC.

Le débat se concentre ensuite sur la proposition du Directeur concernant le Programme de publications en langues tierces.

Les délégués du Mexique, de l'Autriche et de l'Italie font ressortir l'importance de ce Programme pour leur gouvernement et expriment leur réticence à accepter la moindre réduction de son financement. Cependant, ils apprécient les efforts déployés par le Directeur pour imaginer une solution. Le délégué de l'Italie souligne la nécessité de critères de sélection transparents pour choisir les publications qui seront incluses dans le Programme en langues tierces d'après le nouveau système. Les délégués du Mexique, de l'Australie, de la Suède, de la Pologne et des Pays-Bas demandent de plus amples informations sur des aspects précis concernant la portée et le financement de la réforme proposée. Les questions portent en particulier sur les coûts de traduction des publications concernant des pays non membres, ainsi que sur les modalités prévues pour assurer le financement initial du programme la première année. Le Secrétariat est prêt à fournir des renseignements supplémentaires sur certains aspects financiers et organisationnels dans une note révisée destinée aux délégations et au Comité du budget.

4. Réunion du Conseil au niveau des ministres/Forum 2001

Pour le Comité, le Chef de la Division des relations publiques fait le point sur les préparatifs du Forum 2001 de l'OCDE qui se tiendra du 14 au 16 mai 2001 à la Cité des sciences et de l'industrie, Paris-La Villette. Un programme succinct du Forum est distribué, qui propose un menu d'options placées sous le thème général du développement durable et de la nouvelle économie. La plupart des sessions du Forum précéderont la réunion du Conseil au niveau des ministres et contribueront à alimenter cette réunion actuellement prévue pour les 16/17 mai.

Le Forum 2001 est préparé par PAC en étroite coopération avec d'autres directions de l'OCDE, les Secrétaires généraux adjoints et un groupe de contact comprenant le Danemark (qui présidera la réunion du Conseil au niveau des ministres) et la France (présidant la réunion ministérielle de l'EPOC). Comme pour le Forum 2000, le Secrétariat invite les pays Membres à formuler leurs suggestions et commentaires sur le projet de programme et à aider le Secrétariat à promouvoir ce Forum, notamment à trouver des sponsors. Le Secrétariat organisera des visites au site de La Villette pour les pays Membres.

Le Danemark et la France notent l'efficacité de la coopération avec le Secrétariat dans la préparation du Forum qui comprendra des tables rondes sur le développement durable. Le Danemark, l'Australie et le Japon posent des questions sur la coordination entre le Forum et le programme des réunions ministérielles, et soulignent qu'il importe de prévoir suffisamment de temps pour les débats dans le cadre de chaque session du Forum. L'Italie est d'avis que quelques sessions pourraient avoir un thème plus précis. L'Irlande demande ce qui est prévu pour rendre compte des résultats des discussions en Forum à la réunion du Conseil au niveau des ministres. A ce stade, il est prévu un rapport officiel des tables rondes sur le développement durable à la Session spéciale au niveau des ministres sur le développement durable. La Corée suggère d'éviter l'utilisation de grands amphithéâtres pour les sessions à participation restreinte -- le site de La Villette offre en fait une grande souplesse pour moduler la taille des salles de réunion.

Le Chef de la Division des relations avec les médias informe les participants que les préparatifs en vue de promouvoir les manifestations de la semaine du 14 au 18 mai 2001 ont déjà commencé. La juxtaposition de la réunion ministérielle avec d'autres réunions à haut niveau constitue une excellente opportunité de présenter de nombreux aspects différents des travaux de l'OCDE.

5. SourceOECD - améliorer la visibilité et l'accessibilité des publications en ligne

L'une des réformes majeures effectuées par la Direction des relations extérieures et de la communication depuis sa création a été l'adaptation des publications de l'Organisation aux exigences du monde en ligne en trouvant de nouveaux moyens d'améliorer leur accessibilité et leur visibilité sur Internet.

SourceOECD est le nom d'un nouveau service créé par PAC, qui propose les publications et les bases de données en ligne. Ce service est en cours de lancement au niveau mondial. Avant même son lancement, y ont déjà souscrit de grands noms du monde universitaire, comme Yale University (Etats-Unis), la Bodleian Library (Oxford, RU), l'Université de Tokyo (Japon), ainsi que McKinsey (Allemagne) pour ce qui est du monde des entreprises.

Le Chef du marketing de la Direction expose aux délégations le potentiel de ce nouveau service en termes de nouvelles audiences. En réponse à l'intérêt manifesté par des délégations, il informe le Comité qu'une série de conférences d'information est prévue pour le personnel du Secrétariat dans la salle de cinéma du siège et qu'il en fera connaître les dates aux délégations. Une présentation détaillée de SourceOECD peut être téléchargée à partir du site (www.sourceOECD.org - sous « renseignements à l'intention des bibliothécaires » (Librarians).

6. Autres questions

Le délégué de la Belgique demande que la question de l'accessibilité du contenu des publications de l'OCDE soit mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.